

2017

CATEGORIE C

*Adjoint Technique
Agent Administratif
2ème classe*

94 €

*Adjoint Technique
Agent Administratif
1ère classe*

99 €

*Adjoint Technique Principal
Agent Administratif Principal
2ème classe*

109 €

*Adjoint Technique Principal
Agent Administratif Principal
1ère classe*

124 €

CATEGORIE B

*Contrôleur 2ème classe
Technicien Géomètre*

133 €

*Contrôleur 1ère classe
Géomètre*

136 €

*Contrôleur Principal
Géomètre Principal*

154 €

CATEGORIE A

Inspecteurs / Inspecteurs Spécialisés 165,00 €

Idiv CN / IP 250,00 €

IDIV HC / AFIPA 285,00 €

AFIP / GRAF / CSC 365,00 €

Les cotisations versées avant le 31/12 de l'année ouvrent droit à un crédit d'impôts de 66% du montant versé, dans limite de 1% des revenus, ou peuvent être incluses aux frais réels

Primo-adhésion « jeunes » (- de 35 ans) 40 €

Primo-adhésion (sans prorata-temporis) :

* catégorie C	65 €
* catégorie B	80 €
* catégorie A	90 €
* catégorie A+	120 €

Retraités :

* catégorie C	65 €
* catégorie B	85 €
* catégorie A	110 €
* catégorie A+	135 €

Personnels sous contrats BERKANI : 20 €

Primo-adhésion « ENFIP » 10 €

Cotisation minimale par grade et échelon – Cotisation de soutien pour les sommes supérieures -

Le crédit d'impôt est égal à 66% des cotisations annuelles reçues et encaissées par le syndicat dans la limite de 1 % de votre revenu brut annuel -